



Tremblements de terre Que faire?



VOTRE FAMILLE
EST-ELLE PRÊTE?

www.Preparez-vous.ca



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Canada



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
À quoi s'attendre pendant un tremblement de terre ...	2
Avant un tremblement de terre	3
Pendant un tremblement de terre	4
Après un tremblement de terre	6
Préparer un plan d'urgence	7
Avoir une trousse d'urgence	7
Ressources	9

Nos partenaires

La présente brochure a été produite par Sécurité publique Canada, en collaboration avec l'Ambulance Saint-Jean, la Croix-Rouge canadienne et Ressources naturelles Canada (RNCan).

Elle est disponible en version électronique à l'adresse

www.Preparez-vous.ca.

Cette brochure est également offerte dans divers formats (audio, braille, gros caractères et cédérom). Pour commander, composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232); TTY : 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2008

N° de catalogue : PS48-9/2-2008F-PDF

ISBN : 978-0-662-08471-6

Imprimé au Canada





INTRODUCTION

Chaque année au Canada, près de 5 000 tremblements de terre sont enregistrés. La plupart sont minimes. Même si toutes les régions du Canada peuvent être touchées, la Colombie-Britannique est la région la plus à risque d'être secouée par un tremblement de grande envergure. Les autres régions susceptibles d'être touchées par des tremblements de terre sont la vallée du Saint-Laurent, la vallée de la rivière des Outaouais ainsi que certains secteurs des trois territoires du Nord.

Au cours du dernier siècle, au moins neuf tremblements de terre atteignant une magnitude de plus de 7 sur l'échelle de Richter ont été enregistrés au Canada ou à proximité. Quelques-uns d'entre eux ont causés des dommages importants. Même un tremblement de terre de l'ordre de 6 sur l'échelle de Richter pourrait causer des dommages importants dans un secteur urbanisé. En fait, de toutes les catastrophes naturelles qui risquent de frapper notre pays, la plus destructrice serait probablement un gros tremblement de terre qui toucherait l'une des grandes villes du Canada.

Puisqu'on ne peut pas prévoir avec certitude quand un tremblement de terre surviendra, il est important de s'y préparer à l'avance. Dans cette brochure, il est question des trois étapes de base afin de se préparer :

- savoir se protéger avant, pendant et après un tremblement de terre;
- dresser un plan d'urgence;
- avoir une trousse d'urgence.

Le fait de vous préparer à un tremblement de terre majeur vous préparera également pour plusieurs autres types de situations d'urgence. Après avoir lu cette brochure, conservez-la dans un endroit facile d'accès, par exemple dans votre trousse d'urgence.

À QUOI S'ATTENDRE PENDANT UN TREMBLEMENT DE TERRE

Tremblements de terre de petite ou de moyenne envergure

- Ils ne durent que quelques secondes et ne comportent aucun risque.
- Il se peut que, dans votre maison, certains plafonniers bougent et que certains objets soient secoués légèrement.
- Si vous êtes à l'extérieur, il se peut que vous sentiez un léger tremblement sous vos pieds.
- Si vous êtes près de l'épicentre du tremblement de terre, vous pourriez entendre une forte détonation suivie de secousses.

Tremblements de terre de grande envergure

- Ils peuvent durer plusieurs minutes et constituent une catastrophe naturelle si son épicentre est à proximité d'une région densément peuplée ou s'ils sont d'une envergure suffisamment élevée pour la région.
- Le sol ou le plancher bougera, peut-être de façon violente.
- Que vous soyez prêt ou loin de l'épicentre, vous sentirez probablement un tremblement suivi d'un mouvement rotatif, comme si vous étiez en mer.
- Si vous êtes éloigné de l'épicentre, il se peut que vous voyiez des bâtiments osciller ou que vous entendiez un grondement.
- Vous pourriez être étourdi et incapable de marcher pendant le tremblement de terre.
- Si vous vivez dans un immeuble en hauteur, vous ressentirez davantage d'oscillations et moins de secouements que dans un petit bâtiment à un seul étage. Aux étages inférieurs, le tremblement sera plus rapide (comme dans les maisons unifamiliales). Aux étages supérieurs, le tremblement sera plus lent, mais l'immeuble oscillera davantage.
- Des meubles et des objets non fixés pourraient basculer ou glisser sur le plancher.
- Des luminaires non stabilisés et des panneaux de plafond pourraient tomber.
- Des fenêtres pourraient se fracasser.
- Les alarmes d'incendie et les systèmes de gicleurs pourraient se déclencher.
- Il pourrait y avoir des pannes de courant.

AVANT UN TREMBLEMENT DE TERRE

Que faire avant, pendant et après un tremblement de terre

Avant un tremblement de terre : Liste de vérification pour préparer votre demeure à un tremblement de terre

En inspectant votre maison, imaginez tout ce qui pourrait arriver dans toutes les pièces en cas de tremblement de terre violent. Au fur et à mesure, cochez les éléments que vous effectuez.

- Apprenez à tous les membres de votre famille (s'ils sont assez âgés) comment fermer l'eau et l'électricité.
- Étiquetez clairement les positions « ouvert » et « fermé » de l'eau, de l'électricité et du gaz. Si vous utilisez le gaz naturel dans votre maison, et s'il y a lieu, attachez ou fixez la clé appropriée nécessaire pour fermer le gaz sur le tuyau ou près de celui-ci.
- Recollez ou reclouez les bardeaux de toit décollés.
- Attachez le chauffe-eau et les autres appareils lourds (four, laveuse, sècheuse) à un poteau, en particulier les appareils qui risquent de rompre une conduite de gaz ou d'eau en basculant.
- Fixez solidement les meubles lourds et les étagères pour les empêcher de basculer. Évitez de placer des articles lourds sur les tablettes du haut.
- Fixez de façon sécuritaire les miroirs, les tableaux et les autres objets accrochés aux murs, afin d'éviter qu'ils ne tombent.
- Éloignez des cheminées et des fenêtres les lits et les chaises. N'accrochez pas de cadres ou autres objets lourds à la tête des lits. Fermer les rideaux et les stores empêchera les éclats de vitre d'aboutir sur les lits.
- Insérez des tapis antidérapants sous les téléviseurs, les ordinateurs et les petits appareils ménagers, ou fixez-les avec du velcro ou autres produits similaires.
- Installez des dispositifs à l'épreuve des enfants ou des loquets aux portes d'armoires pour empêcher leur contenu de tomber.
- Gardez les articles inflammables et tout produit chimique à usage domestique loin de toute source de chaleur et à un endroit où ceux-ci risquent moins de se répandre.
- Consultez un professionnel afin de vous informer sur d'autres façons de protéger votre maison, comme la fixer solidement à la fondation et d'autres techniques pour en améliorer la structure.
- Si vous habitez dans un **immeuble résidentiel** ou dans un bâtiment à niveaux multiples, consultez le gérant de votre immeuble ou le

syndicat des copropriétaires pour décider du meilleur moyen de mettre votre logis « à l'épreuve » des tremblements de terre. Demandez conseil à des professionnels (ingénieurs, autorités de la protection civile) si vous ne savez pas exactement ce qu'il faut faire.

- Si vous habitez dans une **maison mobile**, vous pouvez laisser les roues de la maison mobile en place ou installer un système d'ancrage qui maintiendra la maison sur son support et diminuera les risques qu'elle tombe. Vérifiez si les auvents sont installés solidement. Pour obtenir plus d'information sur la meilleure façon d'ancrer la maison, communiquez avec une association de concessionnaires ou de propriétaires de maisons mobiles.

Conseils de sécurité :

- Ne fermez pas le gaz à moins qu'il n'y ait une fuite ou un incendie, puisqu'une fois fermé, seul un ouvrier qualifié peut l'ouvrir à nouveau.
- Consultez votre courtier au sujet des assurances en cas de tremblement de terre. Vérifiez votre couverture : elle pourrait avoir une incidence sur votre capacité financière à recouvrer les pertes après un tremblement de terre.

PENDANT UN TREMBLEMENT DE TERRE

Où que vous soyez au moment d'un tremblement de terre, abritez-vous immédiatement. Au besoin, rendez-vous dans un endroit sécuritaire tout près, et restez-y jusqu'à ce que les secousses se passent.

Si vous êtes à l'intérieur : Abritez-vous et agrippez-vous

- Restez à l'intérieur.
- **Abritez-vous** sous un meuble lourd, comme une table, un bureau, un lit ou tout meuble solide.
- **Couvrez** votre tête et votre torse afin de vous protéger de tout objet qui pourrait vous tomber dessus.
- **Agrippez-vous** à l'objet sous lequel vous êtes réfugié afin de rester couvert.
- S'il n'y a aucun meuble solide sous lequel vous pouvez vous réfugier ou si vous êtes dans un couloir, mettez-vous en position accroupie le long d'un mur intérieur.
- Si vous êtes dans un centre commercial, entrez dans le magasin le plus proche. Éloignez-vous des fenêtres et des rayons comportant des objets lourds.

- Si vous êtes à l'école, réfugiez-vous sous un bureau ou une table et agrippez-vous. Tournez le dos aux fenêtres.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous le cou et la tête.

Si vous êtes à l'extérieur

- Restez à l'extérieur.
- Dirigez-vous vers un endroit dégagé, à l'écart des immeubles.
- Si vous êtes dans un endroit public achalandé, réfugiez-vous dans un endroit où vous ne serez pas piétiné.

Si vous êtes au volant

- Essayez de vous arrêter à un endroit sûr où vous ne bloquerez pas la route. Laissez la voie libre pour les véhicules de secours et d'urgence.
- Évitez les ponts, les passages sous ou sur les viaducs et les rues bordées d'immeubles susceptibles de s'effondrer.
- Arrêtez la voiture et restez à l'intérieur de celle-ci.
- Écoutez la radio pour connaître les directives des responsables des services d'urgence.
- Ne sortez pas de votre véhicule si des fils électriques sont tombés dessus. Attendez qu'on vienne vous secourir.
- Si vous avez besoin d'aide, indiquez-le au moyen d'une pancarte sur laquelle vous aurez écrit « À L'AIDE » en grosses lettres.
- Si vous êtes dans un autobus, restez assis jusqu'à ce que l'autobus s'arrête. Réfugiez-vous dans un endroit protégé. Si cela est impossible, accroupissez-vous sur votre siège et protégez votre tête contre les débris.

À ÉVITER en cas de tremblement de terre :

- Les portes : celles-ci pourraient se rabattre sur vous et vous blesser.
- Les fenêtres, les bibliothèques, les meubles en hauteur et les appareils d'éclairage : vous pourriez être blessé par des débris de verre ou des objets lourds.
- Les ascenseurs : si vous êtes dans un ascenseur pendant un tremblement de terre, appuyez sur les boutons de chaque étage et sortez de l'ascenseur aussitôt que vous le pouvez.
- Les fils électriques tombés : tenez-vous au moins à dix mètres de distance pour éviter les blessures.
- Les côtes : les tremblements de terre peuvent causer d'importantes vagues océaniques appelées tsunamis.

APRÈS UN TREMBLEMENT DE TERRE

Restez calme. Aidez les autres si vous en êtes capable.

- Préparez-vous à ressentir des répliques sismiques.
- Écoutez la radio ou la télévision pour connaître les directives des responsables des services d'urgence, et respectez ces directives.
- Remplacez les récepteurs téléphoniques dans leur support; n'utilisez le téléphone que si vous avez besoin de services d'urgence.
- Mettez des souliers robustes et des vêtements de protection pour éviter les blessures causées par les débris, en particulier le verre brisé.
- Vérifiez si votre maison a subi des dommages structurels ou si elle présente d'autres dangers. Si vous croyez qu'elle n'est plus sécuritaire, n'y entrez pas.
- Si vous devez quitter votre maison, apportez votre trousse d'urgence et d'autres articles essentiels avec vous. Affichez un message bien en vue, donnant l'endroit où on pourra vous trouver. Ne gaspillez pas la nourriture ou l'eau, puisque le ravitaillement pourrait être interrompu.
- N'enflammez pas d'allumettes et n'ouvrez pas les lumières jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il n'y a pas de fuite de gaz ou de liquides inflammables. Utilisez une lampe de poche pour vérifier les services, et ne les fermez pas à moins qu'ils ne soient endommagés. Les fuites de gaz dégagent une odeur.
- Si vous avez encore de l'eau courante dans les robinets immédiatement après un tremblement de terre, remplissez le bain et d'autres contenants au cas où les robinets cesseraient de fonctionner. S'il n'y a pas d'eau courante, rappelez-vous que vous pouvez puiser de l'eau dans le chauffe-eau (assurez-vous que l'eau n'est pas chaude avant d'y toucher) et dans le réservoir de la toilette (pas dans la cuvette).
- Ne tirez pas la chasse d'eau si vous soupçonnez que des conduites d'égout pourraient être endommagées.
- Nettoyez soigneusement tout matériel dangereux qui se serait déversé. Portez des gants et des lunettes de protection appropriés.
- Après vous être assuré de la sécurité des membres de votre demeure, voyez à celle de vos voisins. Organisez des mesures de sauvetage si des gens sont pris sous des décombres ou téléphonez aux services d'urgence si vous ne pouvez pas les aider sans mettre votre vie en danger.
- Si vous avez des animaux domestiques, essayez de les trouver et de les reconforter. Si vous devez évacuer, amenez-les dans un refuge déterminé à l'avance qui accepte les animaux.

- Si vous avez besoin d'aide, indiquez-le en plaçant dans la fenêtre une pancarte sur laquelle vous aurez écrit « À L'AIDE » en grosses lettres.

PRÉPARER UN PLAN D'URGENCE

Tous les foyers canadiens devraient avoir un plan d'urgence. Ce plan vous aidera, votre famille et vous, à savoir quoi faire en cas d'une urgence. N'oubliez pas que vous ne serez peut-être pas ensemble si un tremblement de terre ou une autre urgence survient.

Commencez par discuter de ce qui pourrait arriver et de ce que vous devriez faire à la maison, à l'école ou au travail si une urgence survient. Préparez une liste de ce qui doit être fait à l'avance. Rangez les documents importants de votre famille, comme les actes de naissance, les passeports, les testaments, les documents financiers, les polices d'assurance, etc., dans des contenants imperméables à l'eau. Désignez une personne qui vit à l'extérieur de votre région avec qui vous communiquerez en cas d'urgence.

Mettez votre plan par écrit et mettez-le en pratique avec toute la famille au moins une fois par année. Assurez-vous que chaque membre de la famille en a une copie à la portée de la main.

Pour plus de renseignements sur la façon de dresser un plan d'urgence, veuillez composer le 1 800 O-Canada ou consulter le site **www.Preparez-vous.ca** pour télécharger ou remplir un plan d'urgence en ligne.

AVOIR UNE TROUSSE D'URGENCE

En situation d'urgence, vous aurez besoin de certains articles de base. Vous devrez peut-être vous débrouiller sans électricité ni eau courante. Soyez prêt à être autonome pendant au moins 72 heures.

Vous avez possiblement déjà certains des articles nécessaires, entre autres, une lampe de poche, une radio à piles, de la nourriture et de l'eau. Ce qui compte, c'est que ces articles soient bien ordonnés et faciles à trouver. Seriez-vous capable de trouver votre lampe de poche dans le noir?

Veillez à ce que votre trousse soit facile à transporter (dans un sac à dos, un sac de voyage ou une valise sur roulettes), et mettez-la dans un endroit facile d'accès, comme la penderie de l'entrée. Assurez-vous que tous les membres de votre famille savent où elle se trouve.

Trousse d'urgence de base

- Eau – au moins deux litres d'eau par personne et par jour. Utilisez des petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation
- Aliments non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (n'oubliez pas de remplacer les aliments et l'eau une fois l'an)
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Articles particuliers comme des médicaments d'ordonnance, de la préparation pour nourrissons ou de l'équipement pour les personnes ayant des besoins particuliers
- Clés additionnelles de la voiture et la maison
- Argent comptant en petites coupures, par exemple des billets de 10 \$ (les chèques de voyage sont également utiles) et de la monnaie pour les téléphones payants
- Une copie de votre plan d'urgence et les coordonnées des personnes à contacter

Vous pouvez aussi acheter la trousse d'urgence préemballée de la Croix-Rouge canadienne en visitant le site www.croixrouge.ca ou celle préparée conjointement par l'Ambulance Saint-Jean et l'Armée du Salut en visitant le site www.asj.ca. Celle-ci est aussi disponible auprès de divers détaillants partout au Canada. Consultez le site www.Preparez-vous.ca pour obtenir la liste des détaillants participants par province et territoire.

RESSOURCES

Ressources nationales

Autres publications de Sécurité publique Canada :

- Votre guide de préparation à une urgence
- Inondations : que faire?
- Pannes de courant : que faire?

Pour commander des publications ou pour obtenir plus de renseignements concernant les préparatifs d'urgence, veuillez consulter le site **www.Preparez-vous.ca**.

Ressources naturelles Canada – **www.seismescanada.rncan.gc.ca**

Croix-Rouge canadienne – **www.croixrouge.ca**

Ambulance Saint-Jean – **www.asj.ca**

Ressources à l'échelon provincial-territorial

Pour obtenir des renseignements sur la préparation à une situation d'urgence à l'échelon régional ou local, communiquez avec votre organisation de gestion des urgences (OGU) :

Alberta Emergency Management Agency

Téléphone : 780-422-9000/Sans frais : 310-0000

www.aema.alberta.ca (site en anglais seulement)

Programme provincial de gestion des urgences de la Colombie-Britannique

Téléphone : 250-952-4913/Numéro d'urgence : 1-800-663-3456

www.pep.bc.ca (site en anglais seulement)

Organisation des mesures d'urgence du Manitoba

Téléphone : 204-945-4772/Sans frais : 1-888-267-8298

Numéro d'urgence : 204-945-5555

www.manitobaemo.ca (site en anglais seulement)

Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick
Téléphone : 506-453-2133/Sans frais (24/7) : 1-800-561-4034
www.gnb.ca/cnb/emo-omu

Newfoundland and Labrador Emergency Measures Organization
Téléphone : 709-729-3703
www.ma.gov.nl.ca/ma/fes/emo (site en anglais seulement)

Northwest Territories Emergency Measures Organization
Téléphone : 867-920-6133/Numéro d'urgence : 867-873-7554
www.maca.gov.nt.ca/safety/emergency_measures
(site en anglais seulement)

Bureau de gestion des urgences de la Nouvelle-Écosse
Téléphone (24h) : 1-866-424-5620
www.gov.ns.ca/emo (site en anglais seulement)

Nunavut Emergency Management
Téléphone : 867-975-5403/Numéro d'urgence à composer en tout temps : 1-800-693-1666
cgs.gov.nu.ca/en/nunavut-emergency-management
(site en anglais seulement)

Gestion des situations d'urgence Ontario
Téléphone : 416-314-3723/Sans-frais : 1-877-314-3723
www.ontario.ca/gdu

Organisation des mesures d'urgence de l'Île-du-Prince-Édouard
Téléphone : 902-888-8050/Après les heures de bureau : 902-892-9365
www.peiemo.ca (site en anglais seulement)

Ministère de la Sécurité publique - Québec
Téléphone : Sans frais : 1-866-776-8345
Information générale (Services Québec) : 1-877-644-4545
www.msp.gouv.qc.ca

Saskatchewan Emergency Management Organization
Téléphone : 306-787-9563
www.cps.gov.sk.ca/SaskEMO (site en anglais seulement)

Yukon Emergency Measures Organization
Téléphone : 867-667-5220 / Sans frais : 1-800-661-0408
www.community.gov.yk.ca/emo/index.html (site en anglais seulement)